



Communiqué commun: Les autorités birmanes doivent immédiatement libérer et abandonner les charges à l'encontre de trois journalistes détenus

Les organisations signataires condamnent l'arrestation, la détention et la persécution de six personnes, dont trois journalistes, sous la Loi sur les Associations Illicites de 1908 en Birmanie. Elles demandent que les charges à leur encontre soient abandonnées et que les trois journalistes soient libérés immédiatement et sans conditions car ils ont été arrêtés uniquement dans le cadre de leurs activités journalistiques pacifiques. Les trois journalistes, Thein Zaw (également connu sous le nom de Lawi Weng) de *Irrawady Magazine*, Aye Nai et Pyae Phone Aung de la *Democratic Voice of Burma* (DVB), et ceux qui étaient avec eux à ce moment – Mai Tun Aye, Mai San Nyunt, et Mai Aung Kham – ont été arrêtés par les militaires le 26 juin 2017 dans le nord de l'État Shan. Ils ont été arrêtés après avoir assisté à une cérémonie dans une zone contrôlée par le groupe ethnique armée *Ta'ang National Liberation Army* (TNLA).

Le 28 juin, les six hommes ont été accusés d'avoir été en contact avec une association illicite sous l'article 17(1) de la Loi sur les Associations Illicites, une loi qui est en vigueur depuis l'époque coloniale. Mai San Nyunt et Mai Aung Kham, les chauffeurs du véhicule qui transportait les journalistes, ont en plus été accusés sous l'article 9 de la Loi sur l'Import et l'Export de 2012, pour l'utilisation d'un véhicule sans autorisation. Ils sont actuellement détenus dans la prison de Hsipaw dans le nord de l'État Shan, et leur prochaine comparution en justice est prévue pour le 21 juillet. S'ils sont condamnés sous la Loi des Associations Illicites, ils encourent une peine allant de deux à trois ans d'emprisonnement ainsi qu'une amende. Un manque d'indépendance, avec une utilisation judiciaire et arbitraire de la Loi sur les Associations Illicites, rend la situation particulièrement préoccupante pour les six détenus.

La Loi sur les Associations Illicites est souvent utilisée par l'armée birmane pour emprisonner arbitrairement des personnes issues des minorités ethniques et des zones affectées par les conflits. Les militaires ont précédemment lancé des offensives d'envergure à l'encontre de la TNLA et les combats entre ce groupe ethnique armé et les forces armées gouvernementales continuent.

Afin de pouvoir travailler efficacement et en sécurité, les journalistes doivent être capables de réaliser leurs reportages sur les deux parties en conflit. Le 27 juin, 25 agences médiatiques, organisations et réseaux de journalistes ont publié une lettre ouverte au Président, à la Conseillère d'État et au Chef des armées du pays. Les signataires de la lettre ont décrit ces arrestations comme « restreignant et censurant la presse », et ont défendu le fait que toute la population du pays devrait être en mesure de recevoir des informations des régions contrôlés par les organisations ethniques armées.

L'arrestation des trois journalistes signale le déclin alarmant de la liberté de presse en Birmanie. Malgré les élections qui ont mené la Ligue Nationale pour la Démocratie au gouvernement, la Birmanie reste un lieu hostile pour les journalistes



et les défenseurs des droits humains. Les attaques en diffamation sous l'Article 66(d) de la Loi des Télécommunications contre les journalistes se sont multipliées. Les intimidations à travers le système de justice pénale représentent une technique fréquemment utilisée afin de délégitimer, saper et réprimer le travail des journalistes et des défenseurs des droits humains.

L'Article 6 de la Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des Droits Humains statue que « chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autre, de connaître, de rechercher, d'obtenir, de recevoir et de conserver des informations relatives à tous les droits humains et à toutes les libertés fondamentales, notamment en ayant accès aux informations ».

Les organisations signataires exhortent les autorités birmanes de prendre des mesures immédiatement afin de :

- Libérer immédiatement et sans conditions Thein Zaw, Aye Nai et Pyae Phone Aung, qui ont été arrêtés uniquement dans le cadre de leurs activités journalistiques pacifiques ;
- Abandonner toutes les accusations politiquement motivées à l'encontre de Mai Tun Aye, Mai San Nyunt et Mai Aung Kham ;
- Abroger la Loi sur les Associations Illicites de 1908 et l'Article 66(d) de la Loi sur les Télécommunications et réviser, amender ou abroger immédiatement les autres lois répressives existantes dont les lois sur les Rassemblements Pacifiques et les Défilés Pacifiques, les articles pertinents du Code Pénal, les législations médiatiques et autre afin d'assurer leur conformité avec les Lois et Standards Internationaux relatifs aux Droits Humains ;
- Entreprendre des mesures légales et pratiques afin d'assurer l'indépendance, les compétences, l'impartialité et la responsabilité des juges, des avocats et des procureurs ;
- Promulguer une législation spécifique, accompagnée d'autres mesures, afin de créer un environnement sécurisé et propice pour les journalistes et les défenseurs des droits humains conformément aux Standards Internationaux relatifs aux Droits Humains ;

Signé par:

1. Action Committee for Democracy Development (ACDD)
2. All India Network of Individuals and NGOs working with National and State Human Rights Institutions (AiNNI)
3. Amnesty International
4. Arakan Observer Group
5. Arakan Watch
6. Asian Forum for Human Rights and Development (FORUM-ASIA)



7. Assistance Association for Political Prisoners (AAPP)
8. Association Suisse Birmanie (ASB)
9. Banglar Manabadhikar Suraksha Mancha (MASUM)
10. Burma Campaign UK (BCUK)
11. Burma Centre Delhi
12. Burma Human Rights Network (BHRN)
13. Burma Link
14. Burma Monitor Group (BMG)
15. Burmese Rohingya Organisation UK
16. Bytes for All
17. Chin Human Rights Organization (CHRO)
18. Christian Solidarity Worldwide
19. Civil Rights Defenders (CRD)
20. Community Partners International (CPI)
21. Farmer and Labour Activists Group (FLAG)
22. Fortify Rights
23. Free Burma Campaign (South Africa) (FBC) (SA)
24. Frontier Myanmar
25. Future Light Center (FLC)
26. Genuine People's Servants (GPS)
27. Human Rights Defenders Alert
28. Human Rights Alert Manipur
29. Human Rights Defenders and Promoters (HRDP)
30. Institute for Asian Democracy
31. Info Birmanie
32. International Campaign for the Rohingya
33. INFORM Human Rights Documentation Centre
34. Initiatives for International Dialogue (IID)
35. Interfaith Cooperation Forum
36. Kachin Development Networking Group (KDNG)
37. Kachin Women's Association Thailand (KWAT)
38. Karen Human Rights Group (KHRG)
39. Karen Women's Organization (KWO)
40. Kayan National Party (KNP)
41. Korean House for International Solidarity (KHIS)
42. Let's Help Each Other (LHEO)
43. Mae Tao Clinic (MTC)
44. Madaripur Legal Aid Association (MLAA)
45. Network for Social Development and Peace
46. Norwegian Burma Committee (NBC)
47. Odhikar
48. People's Watch (PW)
49. Peoples' Vigilance Committee on Human Rights (PVCHR)
50. Programme Against Custodial Torture & Impunity (PACTI)
51. People Empowerment Foundation (PEF)
52. Progressive Voice (PV)
53. Pusat KOMAS
54. Quarterly Journal of Federalism



55. Ramhkye
56. Refugee and Migratory Movements Research Unit (RMMRU)
57. Rohingya Academy
58. Rohingya Arakanese Refugee Committee (RARC)
59. Rohingya Youth Development Forum (RYDF)
60. Social Harmony and Inclusive Development Organization
61. Suara Rakyat Malaysia (SUARAM)
62. Swedish Burma Committee
63. Task Force Detainees of the Philippines (TFDP)
64. Tavoyan Women's Union (TWU)
65. Think Centre
66. United States Campaign for Burma
67. Yaung Chi Oo Workers' Association (YCOWA)

Pour plus d'informations, svp contactez :

1. Sejin Kim, Human Rights Defenders (HRD) Senior Programme Officer, Asia Forum for Human Rights and Development (FORUM-ASIA); +66 (0) 21 082 64346, hrd@forum-asia.org (Anglais)
2. Aung Khaing Min, Executive Director, Progressive Voice; +66 (0) 97 995 5305, akm@progressive-voice.org (Birman/Anglais)
3. Kristina Jelmin, Executive Director, Swedish Burma Committee; +46 (0) 70 759 8046, kristina@burmakommitten.org (Anglais/Suédois)
4. Camille Cuisset, Coordinatrice, Info Birmanie, France, 07 62 80 61 33; camille@info-birmanie.org (Français)